

TONNERROIS. Le directeur est un habitant d'Ancy-le-Franc

Haiti : mobilisation pour une petite école

Le Bien Public,
23 janvier 2010

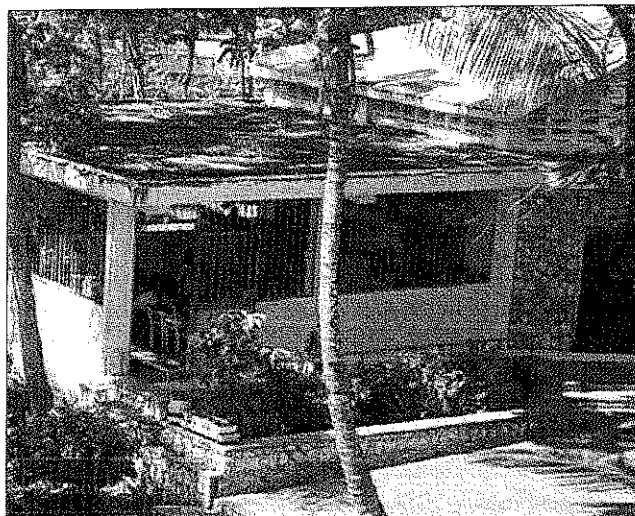
Une mobilisation sans précédent a lieu dans le Tonnerrois afin de reconstruire une école détruite par le séisme en Haïti.

Gérard Borne est originaire d'Ancy-le-Franc. Il dirige une école à Jacmel, en Haïti, village durement touché par le séisme.

Depuis la catastrophe, dans le Tonnerrois, sa sœur, ses proches, ses amis, les membres de l'association APAM (Association pour la promotion des arts du monde) se mobilisent afin de lui apporter de l'aide et ainsi lui permettre de reconstruire l'école complètement détruite.

La Fosse-Dionne se mobilise

Bernard Clément et Gilles Barjou, propriétaires de la Fosse-Dionne à Tonnerre, prennent une part active dans cette mobilisation : « Nous sommes, depuis de nombreuses années, impliqués aux côtés de l'APAM en organisant des expositions de peinture pour Haïti. Les bénéfices de nos manifestations sont utilisés pour



À 18 heures, après les cours, la terre a tremblé. L'école de Jacmel a été entièrement détruite. Photo SDR

Ancy-le-Franc sur le pont

Dans le canton d'Ancy-le-Franc, les 17 communes se sont mobilisées : une urne a été placée, jusqu'au 5 février, dans chaque mairie afin de récolter des dons. Une soirée de solidarité avec les Haïtiens aura ensuite lieu dans la salle polyvalente d'Ancy-le-Franc. Le montant des dons sera alors annoncé. Bernard Clément ajoute : « Il est également possible d'envoyer des chèques libellés à l'ordre de Apam Séisme Haïti à l'adresse suivante : La Ferme de la Fosse-Dionne, 11, rue de la Fosse-Dionne, 89700 Tonnerre. Nous centralisons tous les dons et les transmettrons à l'APAM d'ici une dizaine de jours. »

faire fonctionner les trois écoles (dont celle de Gérard Borne, à Jacmel) et le dis-

pensaire créés par l'association depuis 20 ans en Haïti. » Bernard Gilles pour-

suit : « Ce n'est pas dans nos habitudes de solliciter des dons, mais devant l'ampleur de la catastrophe qui a frappé le pays et qui a complètement détruit l'école de Jacmel, nous avons pris l'initiative, avec la famille de Gérard Borne, et l'accord de l'APAM de créer un compte « Apam Séisme Haïti », dont les fonds seront utilisés directement à améliorer le sort des enfants et à aider à la reconstruction de leur école. »

Réagir maintenant

Il est très important de réagir tout de suite car les conséquences de ce tremblement de terre peuvent être terribles dans les mois à venir : misère, famine, épidémie, violence, etc. Les premiers touchés seront les enfants. C'est indispensable que les écoles fonctionnent le plus vite possible afin de leur apporter un lieu sécurisé où ils pourront se cultiver.

INFOS Michelle Borne-Brossard, tél. : 03.86.75.09.18 ou Ferme de la Fosse Dionne, tél. : 03.86.54.82.62.

Site Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/apam-haiti>